

## Biopropane : bilan, un an après son lancement

A l'occasion du salon Expo Biogaz 2019, Primagaz, acteur engagé de la transition énergétique dans les territoires, dévoile le bilan du biopropane, énergie 100% renouvelable issue de la biomasse, qu'il commercialise en France depuis avril 2018.

Tout au long de son histoire, Primagaz a toujours misé sur l'innovation et a souvent été le premier de son secteur à proposer des solutions nouvelles dans le domaine de l'énergie. En mars 2018, lors de la mise en route de sa trajectoire Next fondée sur la transition énergétique des territoires, Primagaz est ainsi devenu le premier opérateur à commercialiser en exclusivité le biopropane en France, et ce sur tous les segments de marchés. Un an après, **ce biogaz dont l'empreinte carbone est inférieure aux énergies auxquelles il peut se substituer, comme le fioul, l'électricité ou d'autres gaz, remporte l'adhésion des clients, que ce soit sous forme de bouteille (bio Twiny), citernes pour particuliers, industriels et carburant (GPLc Biogaz sourcé à 8%)**. Dans le cadre de son engagement environnemental, Primagaz s'engage à atteindre 100% de biopropane en 2040.



**Qu'est ce que le biopropane ?** Le biopropane émet 60 grammes de CO<sub>2</sub>e par kWh sur l'ensemble de son cycle de vie, selon la Base Carbone® de l'Ademe, où il a été enregistré en décembre 2017, ce qui représente 80% de moins que le fioul. Concrètement, ce gaz bio est obtenu uniquement à partir de déchets recyclés et de matières organiques d'origines végétale ou animale : 68% de déchets recyclés tels que huiles de cuisson et graisses animales, et 32% d'huiles végétales (palme, colza), toutes issues de filières certifiées durables. **En 2018, le biopropane a permis d'éviter l'émission de 2998 tonnes de CO<sub>2</sub>e** (par rapport au propane, sur la base des volumes distribués sur l'année).



# PRIMAGAZ

---

**Comment expliquer le succès du biopropane ?** Ce produit reçoit un très bel accueil, de la part des industriels comme des particuliers habitant dans les 27 000 communes françaises non reliées au réseau de gaz naturel et désireux de faire baisser leur bilan carbone. Idem du côté de la mobilité où le GPLc biogaz sourcé à 8% permet aux automobilistes de limiter encore d'avantage l'empreinte carbone de leurs déplacements.

**Concernant l'habitat**, le biopropane, constitué de molécules identiques à celles du propane, peut notamment être utilisé dans les systèmes de chauffage ou d'eau chaude sanitaire déjà existants, sans besoin ni de les adapter, ni de les changer. Un atout précieux pour la transition énergétique des territoires : dans le cadre de l'offre promotionnelle destinée aux consommateurs équipés de chaudières au fioul en place depuis avril 2019, **25% des consommateurs ont choisi de passer au biopropane.**

**Le bâtiment reste en effet le plus grand consommateur d'énergie en France, avec 44% de la consommation énergétique nationale, loin devant le transport (31,3%). Il est directement responsable de 25% des émissions de GES.** Un constat qui va mener à une nouvelle réglementation environnementale, en 2020. Son objectif : que les logements construits, d'abord, et rénovés, au fil du temps, soient à la fois à faible empreinte carbone et performants sur le plan énergétique.

**Du côté des industriels**, plusieurs usines ont déjà opté pour le biopropane. C'est notamment le cas de Nutreco ou de **l'usine de La Roche-Posay**, filiale de L'Oréal : sur son site industriel dans la Vienne (Nouvelle-Aquitaine), cette marque de cosmétiques emploie 100 collaborateurs. Non reliée au réseau de gaz, l'usine consomme 130 tonnes de propane par an pour son process industriel : « *L'Oréal est engagé dans une démarche de neutralité carbone pour ses outils de fabrication et de stockage de produits finis et s'est fixé un objectif de réduction de 60% des émissions de CO2 entre 2005 et 2020. L'usine avait déjà, depuis 2009, réduit de 52% son empreinte carbone. Le biopropane nous permet de traiter les 48% restants* », explique Jean-Yves Larraufie, directeur de cosmétique Active Rproduction, La Roche-Posay.

Enfin, **la bio Twiny** remporte également un succès, affichant des ventes en hausse de +19,6% (vs les ventes de bouteilles propane standard seules l'année précédente).

*« Avec sa nouvelle trajectoire Next, Primagaz est plus que jamais un partenaire actif dans la transition énergétique de ses clients dans les territoires, en proposant des solutions concrètes pour diminuer leur empreinte carbone. Le succès rencontré par le biopropane prouve que cette transition est possible grâce à des solutions simples d'accès et efficaces. Ce produit, à lui seul, illustre l'ambition de notre trajectoire, fondée sur l'innovation produits et services, l'engagement des collaborateurs, la préservation de l'environnement et, bien sûr, la transition énergétique »,* conclut Matthieu Lassalle, Président Directeur Général de Primagaz.

**Contact presse Primagaz – Cabinet Evidence**

Anna Casal: [anna.casal@evidenceparis.fr](mailto:anna.casal@evidenceparis.fr) / 06 50 61 55 71



# PRIMAGAZ

---

## **A propos de Primagaz**

Fondé en 1938, Primagaz est un acteur historique français de la distribution de propane et de butane. Pionnier de la transition énergétique, il a été le 1er groupe à obtenir l'autorisation de distribuer du gaz en réseau dans les 27 000 communes non desservies par le gaz naturel, participant à un équilibrage du mix énergétique. En 2017, il est le 1er opérateur de marché à proposer du GNV sur le réseau autoroutier. En 2018, il a introduit le biopropane auprès de ses clients et initié une nouvelle trajectoire d'entreprise, baptisée Primagaz Next, visant à contribuer au bien vivre des nouvelles générations. Depuis 1999, Primagaz est la filiale française du groupe familial néerlandais SHV Energy, 1er distributeur mondial de GPL avec 30 millions de clients et 14 000 collaborateurs présents en Europe, en Asie et en Amérique Latine.

<http://www.primagaz.fr> - [@Primagaz\\_France](#)

**Contact presse Primagaz – Cabinet Evidence**

Anna Casal: [anna.casal@evidenceparis.fr](mailto:anna.casal@evidenceparis.fr) / 06 50 61 55 71